

## RETOUR SUR INFO

FEYZIN/SOLAIZE ENVIRONNEMENT

# Le 13 mars deux wagons déraillent à la gare de triage de Sibelin...

Déjà protégé en temps normal, il est impossible d'accéder à la gare de Sibelin ce lundi 13 mars 2017. A 4 h 30, deux wagons ont déraillé avant d'être percutés par un troisième. 20 tonnes de bioéthanol, hautement inflammable, se répandent sur le sol. 60 pompiers sont dépêchés sur place. Le plan Orsec est déclenché. Le pire est évité. Aucun incendie n'est à déplorer et la pollution est modérée. Aucun site de captage d'eau potable n'est fouché. Seuls les propriétaires de puits privés font l'objet d'une directive de l'ARS leur enjoignant de ne pas user de cette source en eau. Côté enquête, la thèse d'un rail défectueux est avancée sans déterminer si c'est la cause ou la conséquence de l'accident. 130 000 wagons par an transitent par Sibelin, deuxième plateforme de fret en France.



■ De la mousse avait été dispersée pour éviter l'incendie. Photo DR

## ... aujourd'hui, le site est sous surveillance

Qu'est-ce qui a causé l'accident de mars dernier ? La question reste en suspens cet été. L'enquête se poursuit, assure une source proche du dossier. Tant et si bien qu'aucune thèse ne peut-être encore infirmée ou confirmée près de six mois après les faits. Une campagne de vérification des rails aux ultrasons, pour permettre de détecter d'éventuelles failles, a cependant été effectuée afin de garantir la sécurité.

### La pollution divisée par 40 par endroits

Une vérification qui n'a pas empêché un nouvel incident en juin dernier. Trois wagons ont en effet déraillé sans que cela ait eu un impact environnemental notable. Un accident dont l'origine est la présence d'une vis dans la partie mobile de l'aiguillage. La SNCF a procédé par la suite à une vérification de tous ses aiguillages sur le site.

Quant à la pollution de la nappe phréatique à la suite des événements de mars, elle reste sous surveillance, assure-t-on du côté de la Préfecture. Elle est toutefois en net recul. Sa concentration est divisée par 40 sur certains points. Des contrôles se poursuivront



■ 108 voies s'entrecroisent sur ce site de 70 hectares. Photo Philippe JUSTE

tant que ce sera nécessaire ajoutent les services de l'État. Enfin, il n'y a plus de trace de gaz dans les sols.

Alertés par l'ARS (Agence régionale de santé) quelques heures après l'accident, les propriétaires de puits privés eux ont fini par reprendre leurs habitudes. Alors que l'ARS préconisait dans son communiqué de ne pas utiliser cette source en eau et d'y réaliser à leurs frais des prélèvements réguliers, ils disent aujourd'hui ne plus avoir eu de nouvelles depuis. Au restaurant *Chez Paul'O*, le prélèvement réalisé dans la foulée n'avait d'ailleurs rien révélé de

suspect. Michel Dumont horticulteur, affirme qu'après l'intervention médiatique (voir notre édition du 15 mars), « tout a été levé ». « Et puis nous n'avons jamais eu un écrit à ce sujet » insiste-t-il. Ses plantes et les clients du restaurant sont en bonne santé. Du côté de l'ARS, en pleine période de congés, on ne se prononce pas vraiment : « Des analyses de sols ont a priori été faites ou sont en cours par la SNCF dans le cadre de campagne de suivi de l'évolution de la pollution. Nous aurons certainement davantage d'informations à la rentrée » précisent ses

### L'étude de danger en septembre

Associations et riverains l'attendent avec impatience. Les conclusions de l'étude de danger sur la gare de triage devraient faire l'objet d'une communication en septembre prochain, assure la Préfecture. Ses conclusions avaient été dans un premier temps annoncées pour le printemps 2017. Le déraillement et le retour d'expérience dont il a fait l'objet ont participé à l'instruction de l'étude. Pour rappel, la gare de Sibelin est l'un des points sensibles du potentiel tracé du CFAL (Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise).

services. Une rentrée qui s'annonce riche puisqu'elle devrait aussi être l'occasion d'une communication très attendue sur les conclusions de l'étude de danger sur la gare de Sibelin (lire par ailleurs).

Cyrille Seux